

REUNION DU 24/05/2022 – SALLE DU CONSEIL – 19H00

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil en mairie à 19H00, sous la Présidence d'Aurélie Chabenat, Maire de la commune.

Membres présents :

Mmes Chabenat, Patient-Leleu, Mallet, Sauvage, Faucheret, Noyer-Moreira, Villepelet.
Mrs Obry, Pagny, Chabin, Papin, Gilbert, Grousson, Braquart.

Excusé : Isabelle Turpin donne pouvoir à Aurélie Chabenat

Secrétaire de séance : Aurélien Pagny

DELIBERATION N° 172022/05

1. Approbation du PLUI de la CdC Terres du Haut Berry

Pour donner suite aux documents transmis aux conseillers municipaux en amont de la réunion, le Maire demande s'il y a des questions, des précisions à apporter au projet de PLUi de la CdC Terres du Haut Berry. Il précise que le Conseil municipal a la possibilité d'émettre un avis, d'éventuelles contributions ou remarques sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement du PLUi qui le concerne directement.

A l'issue de la présentation des étapes restantes du PLUI et d'un temps d'échanges entre les membres du conseil, le conseil municipal n'a émis aucune observation ou remarque particulière sur le projet de PLUi de la CdC Terres du Haut Berry.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 15 voix pour, émet un avis favorable au projet de PLUi de la CdC Terres du Haut Berry arrêté en conseil communautaire le 31 mars 2022.

DELIBERATION N° 182022/05

2. Fonds de solidarité logement

La municipalité contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle, au financement du Fonds de Solidarité Logement du département qui regroupent les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Le maire propose de reconduire en 2022 les mêmes aides qu'en 2021, sur la base de 280 ménages (en augmentation par rapport à 2021 : 273) soit :

- 2,00 € pour le logement 560,00 €
- 0,66 € pour l'énergie 184,80 €
- 0,24 € pour l'eau 67,20 €

Le montant de l'aide accordée pour 2022 est de 812,00 € (aides 2021 : 791,70 €). Le conseil municipal, après délibération, approuve la reconduction de cette convention en conservant les mêmes montants que l'année dernière mais en réajustant la base des ménages à 280.

DELIBERATION N° 192022/05

3. Autorisation du maire en matière de dépenses et d'approbation de convention. (

Le maire propose au conseil municipal de lui octroyer deux délégations supplémentaires : la première en matière de d'autorisation de dépenses inférieures à 3000 euros lorsque les crédits sont inscrits au budget, et, la seconde, en matière d'approbation des conventions de partenariat ou de gestion établies et/ou reconduites annuellement avec différents tiers.

Le conseil municipal, après délibération, accepte d'octroyer ces deux nouvelles délégations au maire. Par ailleurs, il est convenu que toute nouvelle convention devra faire l'objet d'une présentation au conseil municipal avant approbation.

4. Marché de potiers

Guillaume Obry fait le point sur l'organisation du prochain marché de potiers : 32 potiers seront présents. La mise en place et l'installation des barnums et de la buvette seront réalisés le mercredi matin. L'inauguration de ce 28^e marché aura lieu le samedi à partir de 11h00 dans le square Wittelsheim derrière la mairie. Nous espérons que les visiteurs et acheteurs seront nombreux. La météo nous est favorable. Intervention de la balayeuse le mercredi 25 mai dans le bourg de Saint-Palais.

5. Planning permanences élections législatives 12 et 19 juin

1^{er} tour des élections législatives : dimanche 12 juin 2022 – 8h00 à 18h00 – salle des associations.

Absents : Guillaume, Corinne

Créneaux	Poste 1	Poste 2	Poste 3
08h00 – 10h00	Alexandre	Priscilla	Solène
10h00 – 12h00	Marylène	Patrick	Jean-François
12h00 – 14h00	Aurélien	Isabelle V.	Aurélié
14h00 – 16h00	Jean-Michel	Alexandre	Isabelle T.
16h00 – 18h00	Isabelle T	Pierre	Marylène

2^{ème} tour des élections législatives : dimanche 19 juin 2022 – 8h00 à 18h00 – salle des associations.

Absents : Alexandre, Marylène, Isabelle V, Aurélien

Créneaux	Poste 1	Poste 2	Poste 3
08h00 – 10h00	Jean-Michel	Corinne	Jean-François
10h00 – 12h00	Sandra	Patrick	Aurélié
12h00 – 14h00	Guillaume	Isabelle	Aurélié
14h00 – 16h00	Guillaume	Priscilla	Sandra
16h00 – 18h00	Solène	Pierre	Corinne

6. Organisation fête nationale du 13 juillet

Apéritif offert par la municipalité :

Le feu d'artifice est réservé. Retraite aux flambeaux.

Galettes et chouquettes → à commander

Boissons (vin Menetou Salon, jus de pommes de Saint-Palais) → à commander

DJ → à réserver

Flyer à prévoir et à distribuer + info FB et site internet → Commission communication

Besoin de bénévoles pour assurer l'apéritif de 18h à 20h.

Installation des tables vers 16h.

7. Alarme atelier et mairie

Le système d'alarme installée à la mairie et à l'atelier sera bientôt obsolète. La société qui réalise la maintenance à proposer de réaliser un devis pour son remplacement. Il sera présenté au prochain conseil municipal.

8. Questions diverses / tour de table

La « Rencontre des nouveaux arrivants et nouveau-nés » organisée le 20 mai a été très réussie, participants nombreux et satisfaits. Remerciements aux membres du conseil présents pour aider.

Guillaume Obry fait un point sur la statistique de connexions à nos sites :

- Stat page FB : 373 mentions J'aime sur la page, 66% femmes et 34% hommes
- Stat PanneauPocket : 326 smartphones
- Pas de stat disponible pour site internet. Guillaume demande si la mairie peut essayer de contacter Mathieu Blondet, le concepteur du site, pour savoir si on peut mettre à jour Wordpress dans une version plus récente.

Question sur l'avancement des travaux du commence ==> un rdv est planifié le 17 juin entre la mairie et le Cher Ingénierie des Territoires.

De nouveaux dépôts sauvages sont constatés au niveau de la benne à verre (proche de la D940)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H10.

Pour information :

➔ Prochain conseil municipal : lundi 27 juin 19h00

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres du conseil,